AIRPARIF SERVICES
FORMATIONS PROFESSIONNELLES

Catalogue

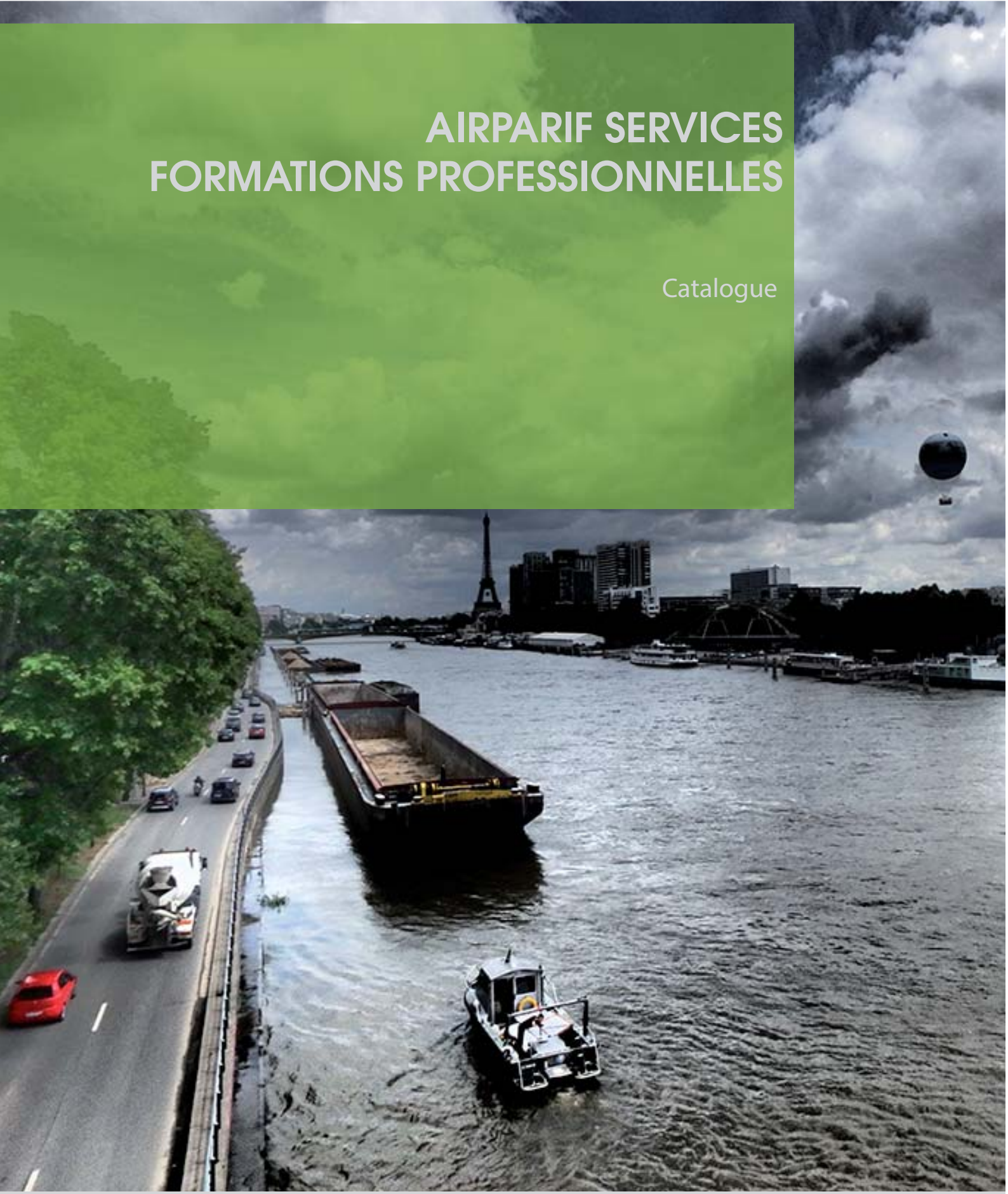

AIRPARIF

L'Observatoire de l'air en Île-de-France

Catalogue de formations professionnelles

Airparif a une longue expérience de sensibilisation et de formation tant de scolaires (collèges et lycées, universités et écoles d'ingénieurs) que de professionnels et d'homologues étrangers. Elle accueille régulièrement des groupes, des délégations et est associée à de nombreux cours de l'enseignement supérieur. Plusieurs programmes de formations visant à des transferts de compétence ont également été initiés dans le cadre de coopérations internationales.

Face à une demande de formation croissante de la part des professionnels de la surveillance de la qualité de l'air, mais également de techniciens et ingénieurs de l'environnement, d'urbanistes, de personnel de bureaux d'études ou d'entreprises industrielles, mais aussi d'organismes publics, Airparif a construit une offre de formation sur mesure.

Nos formations proposent plusieurs niveaux de compréhension des phénomènes de pollution de l'air et des techniques de surveillance. Elles visent à répondre aux attentes de chaque interlocuteur pour enrichir ses connaissances et développer ses compétences sur cette thématique. **Notre objectif : vous faire bénéficier de toute notre expertise scientifique pour mener à bien vos projets et répondre au mieux aux enjeux de pollution de l'air auxquels vous êtes confrontés.**

- Formateurs : Toutes nos formations sont assurées par des ingénieurs et techniciens d'Airparif, experts spécialisés dans les différents domaines de la qualité de l'air.

- Lieux de formation : Les formations se déroulent dans les locaux d'Airparif situés en plein cœur de Paris. Nous organisons également des sessions de formation directement dans votre établissement sur simple demande.

- Informations pratiques : À l'issue de la formation, chaque stagiaire reçoit un support de cours reprenant toutes les notions présentées durant la/les journée(s).
Nous attachons beaucoup d'importance à la qualité de nos prestations : une enquête de satisfaction vous sera remise dès la fin de la formation.
Chaque participant bénéficie d'une attestation individuelle de présence.
Certaines formations peuvent être adaptées selon vos besoins et sont dispensées en français ou en anglais.
L'activité de formation professionnelle d'Airparif est enregistrée par les services de l'État sous le numéro 11 75 52547 75. Cet enregistrement ne vaut pas agrément.

- Renseignements , inscriptions : Le bulletin d'inscription est disponible à la fin du catalogue.
Le prix des formations et tout renseignement complémentaire sont disponibles sur demande, veuillez nous contacter au +33 1 44 59 47 64 ou par courriel : formations@airparif.fr

SOMMAIRE

- Principaux enjeux de pollution de l'air (½ journée) page 4
- Enjeux de qualité de l'air en Île-de-France (3 jours) page 5
- Enjeux de qualité de l'air à destination des collectivités (1 journée) page 6
- Mesure des polluants, calibrage, maintenance, application des normes CEN (3 jours) page 7
- Modélisation de la qualité de l'air (1 jour) page 8
- Cadastres d'émissions et techniques de modélisation (2 jours) page 9

AIRPARIF
L'Observatoire de l'air en Île-de-France

Principaux enjeux de pollution de l'air

Vous souhaitez avoir une première approche de la problématique de la qualité de l'air en Île-de-France ?
La formation proposée par Airparif permet d'aborder les bases de la pollution de l'air, les méthodes de surveillance et les spécificités de la situation en Île-de-France.

PROGRAMME

- La pollution atmosphérique : les différents polluants, leurs effets, la réglementation
- Les spécificités régionales en matière de pollution atmosphérique
- Les méthodes de surveillance
- Les épisodes de pollution
- Les outils d'information du public
- Le dispositif de surveillance Français

Source Airparif

- DURÉE
  ½ journée
- PUBLIC
  Tout professionnel désireux de mieux connaître les problématiques de la pollution de l'air en Île-de-France : associatifs, élu(e)s, journalistes, communicants et chargé(e) d'études
- LANGUE
  Français et anglais
- LIEU
  Airparif
  7 rue Crillon 75004 PARIS
  Déplacement possible sur demande
- DATES et FRAIS D'INSCRIPTION
  Nous contacter
- NOMBRE MIN DE PARTICIPANTS
  Formation garantie dès 6 participants

Un bulletin d'inscription est disponible à la fin de ce catalogue.

Pour tout renseignement concernant les formations et pour adresser votre bulletin d'inscription, veuillez nous contacter au +33 1 44 59 47 64 ou par courriel à formations@airparif.fr

Activité de formation professionnelle enregistrée sous le numéro 11 75 52547 75.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

www.airparif.fr

AIRPARIF
L'Observatoire de l'air en Île-de-France

Enjeux de qualité de l'air
en Île-de-France

Vous souhaitez avoir une vision exhaustive des activités d'un organisme de surveillance de la qualité de l'air ?
La formation proposée par Airparif vous permet d'appréhender la surveillance de la qualité de l'air, de la mesure à la diffusion de l'information, telles qu'elles sont déployées en région Île-de-France.
De nombreux exemples liés à la situation locale viendront ponctuer la formation.

PROGRAMME

- Présentation du dispositif de surveillance et d'information : spécificités des associations de surveillance de la qualité de l'air françaises et présentation d'Airparif
- Spécificités régionales en matière de pollution atmosphérique
- Outils de surveillance de la qualité de l'air :
  - réseau de stations fixes et typologie des stations
  - modélisation, inventaire des émissions, plateformes de prévisions
  - moyens mobiles et campagnes de mesure
- Évolutions des différents polluants sur le moyen/long terme, situation au regard des réglementations
- Épisodes de pollution : seuils, procédure d'information et d'alerte, impact de mesures d'urgence
- Information du public

Crédit photo : avec l'aimable autorisation de Patrick Aldon/SCA

- DURÉE
  3 jours
- PUBLIC
  Tout professionnel désireux d'avoir une vision complète de la surveillance de la qualité de l'air en Île-de-France et des ses enjeux. Délégations étrangères.
- LANGUE
  Français et anglais
- LIEU
  Airparif
  7 rue Crillon 75004 PARIS
  Déplacement possible sur demande
- DATES et FRAIS D'INSCRIPTION
  Nous contacter
- NOMBRE MIN DE PARTICIPANTS
  Formation garantie dès 2 participants

Un bulletin d'inscription est disponible à la fin de ce catalogue.

Pour tout renseignement concernant les formations et pour adresser votre bulletin d'inscription, veuillez nous contacter au +33 1 44 59 47 64 ou par courriel à formations@airparif.fr

Activité de formation professionnelle enregistrée sous le numéro 11 75 52547 75.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

www.airparif.fr

AIRPARIF
L'Observatoire de l'air en Île-de-France

Enjeux de qualité de l'air
à destination des collectivités

Vous travaillez au sein d'une collectivité territoriale : les questions de qualité de l'air font partie de vos attributions dans le cadre de vos activités et vous souhaitez renforcer vos connaissances, identifier les enjeux sur votre territoire et vos obligations.

La formation que propose Airparif vous permettra :

- d'acquérir une bonne compréhension de l'interaction des enjeux air, climat et énergie
- de comprendre les phénomènes de qualité de l'air extérieur et intérieur
- d'identifier les cadres réglementaires auxquels sont soumis les collectivités
- d'identifier les enjeux liés à la qualité de l'air sur son territoire (exemple de la situation francilienne)

PROGRAMME

- Qualité de l'air extérieur :
  - les principaux polluants, leurs effets, leurs sources
  - les niveaux de pollution en Île-de-France et les enjeux
  - la réglementation (PPA, SRCAE, mesures d'urgence...) et l'articulation avec les PCAET quelles responsabilités pour les collectivités ?
  - les liens avec l'aménagement du territoire
  - les liens avec le changement climatique

- Qualité de l'air intérieur :
  - les principaux polluants, leurs effets, leurs sources
  - le transfert air extérieur/air intérieur
  - la réglementation pour les Établissements Recevant du Public (ERP)

Source Airparif

- DURÉE
  1 jour
- PUBLIC
  Responsables environnement, personnel des collectivités, chargé(e)s de mission environnement, chargé(e)s de mission PCAET, responsables agenda 21, responsables voiries et transports, chargé(e)s d'urbanisme
- LANGUE
  Français
- LIEU
  Airparif
  7 rue Crillon 75004 PARIS
  Déplacement possible sur demande
- DATES et FRAIS D'INSCRIPTION
  Nous contacter
- NOMBRE MIN DE PARTICIPANTS
  Formation garantie dès 6 participants

Un bulletin d'inscription est disponible à la fin de ce catalogue.

Pour tout renseignement concernant les formations et pour adresser votre bulletin d'inscription, veuillez nous contacter au +33 1 44 59 47 64 ou par courriel à formations@airparif.fr

Activité de formation professionnelle enregistrée sous le numéro 11 75 52547 75.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

www.airparif.fr

AIRPARIF
L'Observatoire de l'air en Île-de-France

Mesure des polluants :
calibrage, maintenance, application des normes du Comité Européen de Normalisation (CEN)

Vous procédez à des mesures de polluants atmosphériques au sein d'installations industrielles, ou pour des études environnementales ?
Cette formation vous permettra de renforcer vos compétences : de l'échantillonage à l'analyse et jusqu'à la validation de données et à la maintenance des appareils pour assurer la qualité des résultats.
Airparif est accréditée COFRAC Essais et Étalonnages (norme NF EN ISO/CEI 17025).

afaq ISO 9001 Qualité AFNOR CERTIFICATION — cofrac ESSAIS Accréditation N°1-1278 Portée disponible sur www.cofrac.fr — cofrac ETALONNAGE Accréditation N°2-1553 Portée disponible sur www.cofrac.fr

PROGRAMME

- Principes de fonctionnement des appareils de mesure de polluants atmosphériques :
  - théorique
  - pratique
- Assurance qualité et contrôle qualité (QA/QC) sur les normes CEN : 4 gaz (CO, O_3, SO_2, NOx) et Particules (PM10 et PM2,5)
- Acquisition et validation des données produites

Crédit photo : avec l'aimable autorisation de Patrice Alexandre

- **PRÉREQUIS**
  Formation technique sur la mesure de polluants
- **DURÉE**
  3 jours
- **PUBLIC**
  Tout utilisateur professionnel de matériel d'analyse automatique de la pollution atmosphérique : industriels, bureaux d'études, réseaux de surveillance de la qualité de l'air...
- **LANGUE**
  Français et anglais
- **LIEU**
  Airparif
  7 rue Crillon 75004 PARIS
- **DATES et FRAIS D'INSCRIPTION**
  Nous contacter
- **NOMBRE MIN DE PARTICIPANTS**
  Formation garantie dès 2 participants

Pour garantir la meilleure prestation possible, le nombre maximal de participants par session est fixé à 4 participants.

Un bulletin d'inscription est disponible à la fin de ce catalogue.

Pour tout renseignement concernant les formations et pour adresser votre bulletin d'inscription, veuillez nous contacter au +33 1 44 59 47 64 ou par courriel à formations@airparif.fr

Activité de formation professionnelle enregistrée sous le numéro 11 75 52547 75.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

www.airparif.fr

AIRPARIF — L'Observatoire de l'air en Île-de-France

Modélisation
de la qualité de l'air

En tant qu'utilisateur d'outils de simulation de la pollution atmosphérique, vous souhaitez renforcer votre compréhension de ces méthodes de surveillance
La formation proposée permet d'acquérir, ou d'actualiser, les compétences nécessaires à la compréhension de ces systèmes et d'en identifier les limites et les contraintes d'utilisation.
De nombreux exemples d'application à la qualité de l'air viendront illustrer la formation.

PROGRAMME

- Généralités sur les modèles : les modèles de simulation de la pollution de l'air, quelle utilisation
- Les différentes typologies de modèles : empiriques, statistiques, déterministes
- Les paramètres de choix d'un outil de modélisation : échelles spatiales et temporelles
- Les données d'entrée : émissions, facteurs météorologiques, conditions aux limites, topographie
- Les résultats : limites et validation

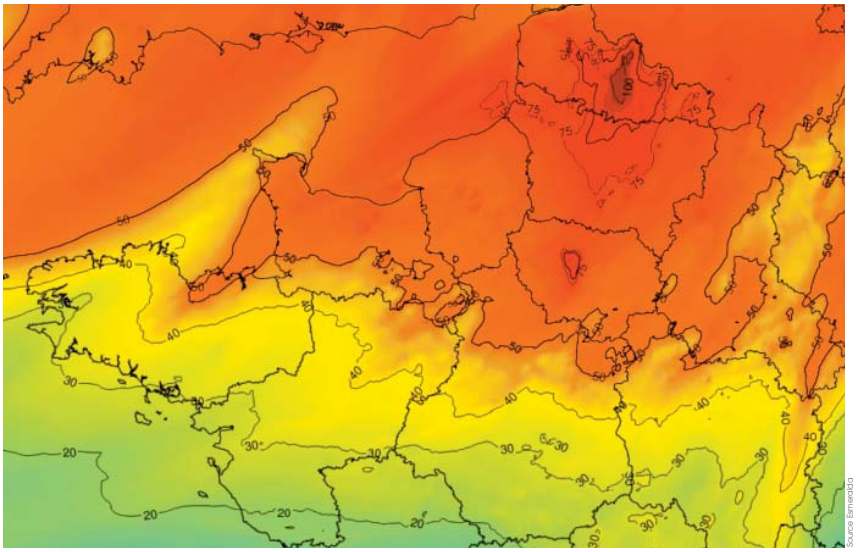
Source Esmeralda

- DURÉE
  1 jour
- PUBLIC
  chargé(e)s d'études ou chargé(e)s de mission environnement de collectivités ou d'entreprises
- LANGUE
  Français
- LIEU
  Airparif
  7 rue Crillon 75004 PARIS
  Déplacement possible sur demande
- DATES et FRAIS D'INSCRIPTION
  Nous contacter
- NOMBRE MIN DE PARTICIPANTS
  Formation garantie dès 2 participants

Formation complémentaire : cadastres d'émissions et techniques de modélisation

Un bulletin d'inscription est disponible à la fin de ce catalogue.

Pour tout renseignement concernant les formations et pour adresser votre bulletin d'inscription, veuillez nous contacter au +33 1 44 59 47 64 ou par courriel à formations@airparif.fr

Activité de formation professionnelle enregistrée sous le numéro 11 75 52547 75.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

www.airparif.fr

AIRPARIF
L'Observatoire de l'air en Île-de-France

Cadastres d'émissions
et techniques de modélisation

Vous souhaitez découvrir la problématique de la pollution de l'air à l'échelle régionale, les cadastres d'émissions, leur élaboration et leur exploitation dans les modèles de prévision de la qualité de l'air, ainsi que le rôle et l'importance de la modélisation pour sa gestion.
Cette formation sera largement illustrée par des cas concrets de mise en œuvre et d'exploitation.

PROGRAMME

- Les cadastres d'émissions :
  - classifications des activités polluantes
  - cadastres européens et internationaux
  - liens avec les SIG
  - différentes méthodes d'élaboration d'un inventaire
  - pollution atmosphérique et gaz à effet de serre
- Les sources mobiles (trafic routier, maritime et aérien) :
  - modèles de trafic
  - bases de données des facteurs d'émissions et leur mise en œuvre
- Les autres sources :
  - industrielles
  - résidentielles
  - agricoles
  - biogéniques
- La modélisation de la qualité de l'air :
  - cadastres d'émissions aux modèles d'émission d'épisodes
  - modèles météorologiques globaux aux modèles régionaux
  - modèles de dispersion atmosphériques photo chimiques
- Cas pratiques :
  - systèmes de prévisions de la qualité de l'air : présentation de différents exemples en France (plateforme interrégionale de prévision) et à l'étranger
  - appui aux politiques environnementales, notamment dans le cadre de plans réglementaires (PPA, SRCAE, PCET, PDU, etc…) et de scenarii prospectifs

- DURÉE
  2 jours
- PUBLIC
  chargé(e)s d'études ou chargé(e)s de mission environnement de collectivités ou d'entreprises
- LANGUE
  Français
- LIEU
  Airparif
  7 rue Crillon 75004 PARIS
  ou
  ARIA technologies
  8/10 rue de la ferme 92100 BOULOGNE BILLANCOURT
- DATES et FRAIS D'INSCRIPTION
  Nous contacter
- NOMBRE MIN DE PARTICIPANTS
  Formation garantie dès 2 participants

Formation assurée en partenariat avec ARIA TECHNOLOGIES

Un bulletin d'inscription est disponible à la fin de ce catalogue.

Pour tout renseignement concernant les formations et pour adresser votre bulletin d'inscription, veuillez nous contacter au +33 1 44 59 47 64 ou par courriel à formations@airparif.fr

Activité de formation professionnelle enregistrée sous le numéro 11 75 52547 75.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

www.airparif.fr

AIRPARIF
L'Observatoire de l'air en Île-de-France

Conditions générales de vente

Déclaration d'activité :
L'activité de formation professionnelle d'Airparif est enregistrée sous le numéro 11 75 52547 75.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Procédure d'inscription :
Pour s'inscrire à une de nos sessions de formations, veuillez compléter le bulletin d'inscription figurant en dernière page de ce catalogue et nous le retourner.
A réception de ce bulletin d'inscription, une convention de formation vous sera adressée pour signature.

Frais d'inscription :
Les frais d'inscription indiqués dans ce catalogue couvrent l'intégralité des frais engagés par Airparif pour la session de formation, y compris les frais de repas éventuels.

Convention de formation :
Dès reception de votre bulletin d'inscription et après verification des disponibilités, une convention de formation est établie et vous est addressée (ou au contact administratif de votre entité).

Convocations aux formations :
Au moins une semaine avant la date prévue de formation, une convocation vous est adressée (avec copie adressée au contact administratif de votre entité). Le réglement intérieur de la formation est joint à cette convocation pour prise de connaissance avant le début de la formation.

Moyens pédagogiques et techniques mis en oeuvre :
Support de cours – salles de formation équipée de video-projecteur.

Moyens permettant d'apprécier les résultats de l'action de formation :
Il sera demandé à chaque stagiaire de compléter et retourner à l'organisme de formation une fiche d'évaluation de la formation suivie.

Attestation de formation :
Il sera remis à chaque stagiaire une attestation de stage conforme aux dispositions de l'article L6353-1 alinéa 2 du code du travail.

Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action de formation :
Il sera demandé à chaque stagiaire d'émarger une feuille de présence attestant de l'exécution de l'action de formation.

Facturation :
Le paiement s'exercera après exécution de l'action de formation sur présentation d'une facture établie par Airparif.
En cas de demande de prise en charge par un organisme collecteur (OPCA, FAFIEC, Agefos…), l'accord de prise en charge devra être adressé à Airparif avant le premier jour de la session de formation. À défaut de réception de cet accord de prise en charge, l'entreprise bénéficiaire se verra directement facturée. En cas de règlement partiel ou de non règlement par l'organisme de financement, qu'elle qu'en soit la cause, la facture sera directement exigible auprès de l'entreprise bénéficiaire.

Non-réalisation de la prestation de formation :
En application de l'article L.6354-1 du Code du travail, faute, du fait de l'organisme de formation, de réalisation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au co-contractant les sommes indûment perçues de ce fait.
En cas de nombre insuffisant de participants, l'organisme de formation se réserve la possibilité, jusqu'à 5 jours ouvrés avant son début, de reporter l'action de formation à une session ultérieure.

Dédit pour annulation :
Toute annulation d'inscription doit être confirmée par écrit.
Dans le cas d'une annulation par l'entreprise bénéficiaire au moins 10 jours ouvrés avant le début du stage, aucun frais de dédit ne sera facturé.
Dans le cas d'une annulation entre 5 et 9 jours ouvrés avant le début de la formation, une facturation à titre de dédit de 50 % du montant de la formation sera adressée à l'entreprise bénéficiaire de la formation.
Dans le cas d'une annulation à moins de 5 jours ouvrés du début du stage, une facture à titre de dédit de 100 % du montant de la formation sera adressée à l'entreprise bénéficiaire de la formation.

Ces facturations ne sont pas imputables sur l'obligation de participation au titre de la formation professionnelle continue de l'entreprise bénéficiaire et ne peuvent faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par un organisme financeur.

Bulletin d'inscription

À renvoyer par courriel à : formations@airparif.fr ou par fax au +33 1 44 59 47 67
ou courrier à Airparif – Formations Professionnelles – 7 rue Crillon – 75004 PARIS

Formation choisie : .....

.....

Dates : .....

Nom du participant : ..... Prénom : .....

Adresse mail : .....@.....

N° tél. : ..... Fonction : .....

Entreprise : .....

Adresse postale : .....

Code postal. : ..... Ville : .....

Contact administratif (si différent) :

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse mail : .....@.....

N° tél. : ..... Fonction : .....

Adresse postale : .....

Code postal. : ..... Ville : .....

À réception de votre bulletin d'inscription, une convention de formation vous sera adressée pour signature.

Activité de formation professionnelle enregistrée sous le numéro 11 75 52547 75.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

www.airparif.fr

AIRPARIF
L'Observatoire de l'air en Île-de-France

Lieu des stages - Plan d'accès

Airparif – 7 rue Crillon – 75004 PARIS
Tél : +33 1 44 59 47 64
Fax : +33 1 44 59 47 67
Contact : formations@airparif.fr

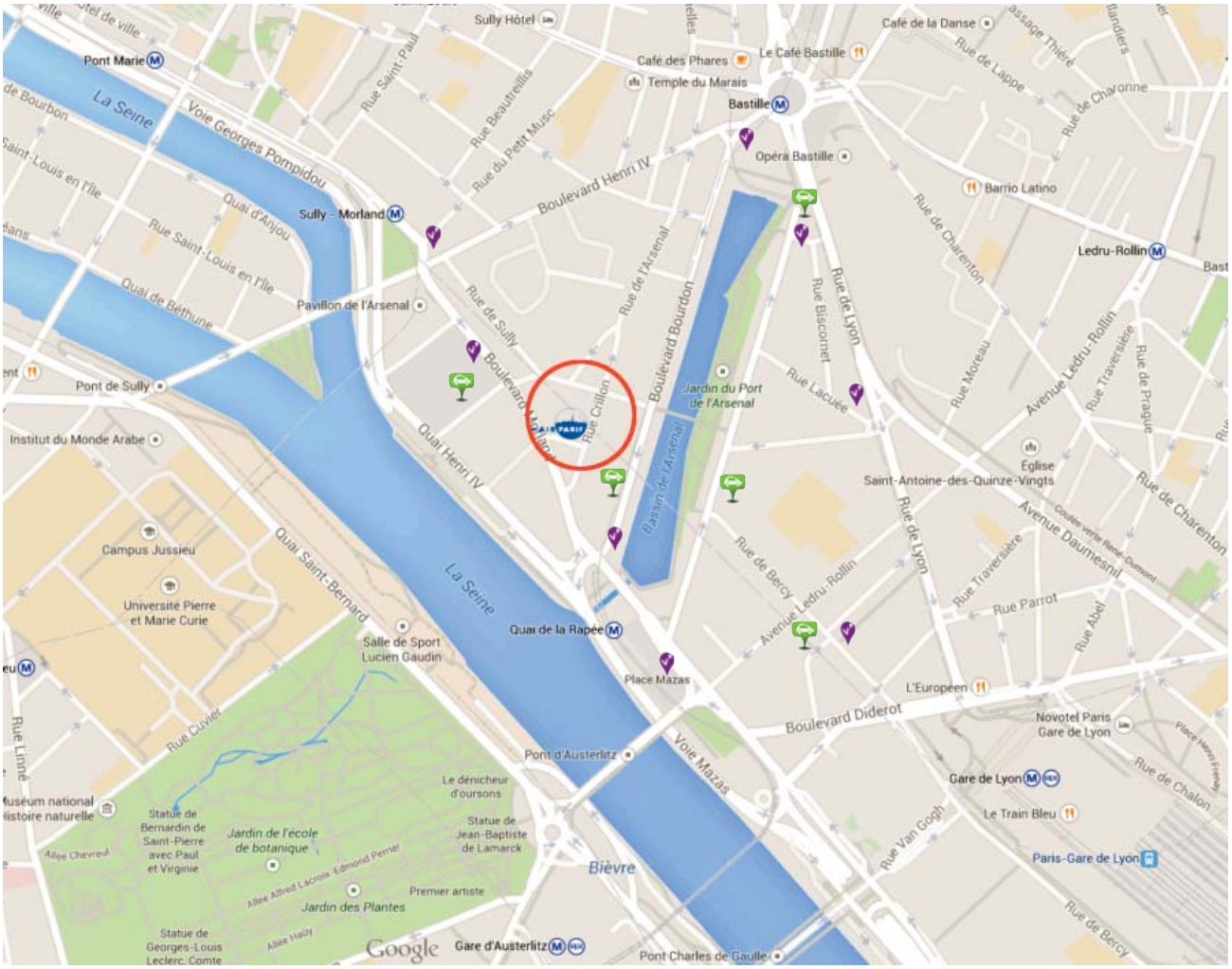

Métro : Bastille (lignes 1-5-8), Sully-Morland (ligne 7), Quai de la rapée (ligne 5)
RER : gare de Lyon (RER A et D) et gare d'Austerlitz (RER C)
Bus : 91, 65, 69, 20, 87, 86 et 76
Vélib' : stations n° 4006, 4105, 4005 et 4007
Autolib' : 9 boulevard Bourdon et 1 rue de Shomberg, Paris 4ème

L'Observatoire de l'air en Île-de-France

7 rue Crillon 75004 PARIS
+33 1.44.59.47.64

www.airparif.fr

Scanner ce code
pour nous découvrir

Janvier 2017